

<http://ugtg.org/spip.php?article2711>



KI TAN, KI LÈ, JOU KÉ WOUVÈ ZOKLÈ ?

- Expressions - Tracts -



Date de mise en ligne dimanche 21 juillet 2024

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Kanmarad, Collègues,

Vous le savez tous, le mandat des élus du CSE de la Clinique les Eaux Claires est arrivé à son terme, le 12 Mars 2024.

Bien sûr, il incombait à la Direction d'organiser en amont les procédures visant au renouvellement des mandats des élus du Comité Social et Économique.

Pour rappel, il convient d'informer les salariés 90 jours minimum avant la date prévue pour le 1er tour des élections, d'inviter les organisations syndicales environ 2 mois avant et de prévoir le 1er tour 15 jours avant la fin des mandats.

Pourtant rien, une Direction si prompte à ouvrir des procédures visant à sanctionner ou à licencier les représentants syndicaux et les travailleurs, pour la moindre futilité, serait bizarrement incompétente en matière d'élections professionnelles.

Cette même Direction, défailante, a essayé de proroger le mandat des représentants du personnel en invitant les organisations syndicales à négocier un accord, mais comme toujours avec ces gens-là, ayen pa fèt dans les règles.

Ainsi, depuis le mois de Mars 2024, le CSE ne se réunit plus, en toute illégalité puisque l'instance a saisi l'Inspection du Travail à ce sujet, ce qui a pour effet de proroger automatiquement le mandat des élus.

Cette entrave au bon fonctionnement du CSE est lourdement punie par les autorités compétentes, poutan yo ka kontinyé fè zafè a yo ! yo pa pè....! tan pou nou aji !!

Les organisations syndicales, représentatives de la Clinique, ont récemment reçu une invitation à négocier le protocole d'accord préélectoral en vue d'organiser les prochaines élections professionnelles prévues, en septembre prochain.

Mais comme rien ne se fait normalement aux Zoklè, la Direction et toute sa bande de malfète continuent dans leur attitude méprisante envers les organisations syndicales.

En effet, la réunion est prévue en visio-conférence puisque « depuis des années, des problèmes de sécurité émanant des syndicats » polluent le dialogue social.

KI TAN, KI LÈ, JOU KÉ WOUVÈ ZOKLÈ ?

Ce sont les écrits d'une Direction de plus en plus paranoïaque, qui sombre même dans une psychose sévère. Bien entendu notre Organisation Syndicale UTS-UGTG ne prendra jamais part à une telle mascarade et exige le respect de la liberté syndicale et des organisations représentatives, NOU PA KRIMINÈL NOU PA TÉRORIS !

Encore une fois, nous avons saisi la Direction du Travail qui devra faire cesser et condamner ces manigances déloyales et méprisantes.

Il importe toutefois de se préparer afin d'offrir enfin aux salariés de la Clinique les Eaux Claires, une organisation syndicale forte avec une ligne de conduite claire et une volonté farouche de voir enfin triompher le respect des droits des salariés.

Car, nous le savons tous, le dialogue social est inexistant au sein de l'établissement, la terreur s'est installée depuis trop longtemps et personne n'ose crier sa révolte, nous sommes considérés comme étant les salariés les moins bien traités de toute la Fédération de l'Hospitalisation Privée de Guadeloupe (FHP).

En ce moment même, les salariés du GIE Eaux Claires- Espérance (regroupant les collègues de l'hôtellerie, de la restauration, de l'économat et du service technique) reçoivent des courriers en recommandés leur demandant de choisir entre faire partie du CSE de la Clinique ou créer un CSE propre au GIE.

Vous comprendrez bien, Kanmarad du GIE, qu'il convient de rester UNIS tout comme vos Collègues de l'Espérance qui ont choisi de faire partie du CSE de la Clinique.

Vous avez tout à gagner en refusant de vous isoler et encore mieux à prendre part aux élections en figurant sur nos listes électorales.

Encore une fois, l'UTS-UGTG ne cessera jamais d'être à vos côtés comme nous l'avons toujours démontré, puisque même en étant suspendu au regard de la Loi du 5 Août 2021, notre Déléguée Syndicale n'a jamais failli dans les luttes relatives à la défense des droits des salariés de la Clinique les Eaux Claires, ce qui d'ailleurs lui a valu une procédure de licenciement pour faute grave, pour autant elle n'a jamais baissé les bras !

NOU PÉKÉ LAGÉ ON MAY !

SI OU PÈ PA PÈ !!

ANSANM NOU KA LITÉ

ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !

Baie-Mahault, le 17 Juillet 2024

Section UTS-UGTG Clinique les Eaux Claires